



110, Place de l'Agora Michel Boscher
Boite Postale : 30176

91006 EVRY Cedex

4° étage par l'ascenseur
Face à la Médiathèque

Permanences

Mardi & Jeudi de 15 h à 17 h

Tél. 01.60.78.19.01

contact@bsevry.fr

www.bsevry.fr

qrcode



Pas de lecteur pour lire ce code ?
Tapez ic7.fr sur votre mobile !

**Les donateurs de voix enregistrent,
sur demande des enseignants,
des livres étudiés en classe.**



Ces livres font l'objet d'un enregistrement spécifique qui permet à l'élève d'accéder directement au chapitre qui l'intéresse. Un fichier imprimable lui indique le contenu de chaque « fichier piste » et lui permet de connaître le contenu exact de l'enregistrement



Ce service est à la disposition des parents et des équipes éducatives en charge d'élèves ayant des difficultés d'accès à lecture



Les inscriptions peuvent être :

- **Individuelles.**
Les familles devront fournir un certificat médical ou une notification de la MDPH.
- **Collectives, CLIS ou ULIS.**
Dans ce cas une convention sera établie entre l'établissement scolaire et la Bibliothèque Sonore



Les bibliothèques sonores
Sont une création du LIONS CLUB



Littérature scolaire

Prêts Gratuits
d'enregistrements mp3

aux élèves à besoins éducatifs
particuliers scolarisés
en milieu scolaire ordinaire
CLIS et ULIS

Tél. 01.60.78.19.01

contact@bsevry.fr

site : www.bsevry.fr

serveur : www.livres.advbs.fr

Merci de ne pas jeter ce document sur la
voie publique

Un catalogue de plusieurs centaines d'ouvrages, .

*De Andersen à Stéphane Zweig, en passant
par : Anouilh, Balzac, Bottero, Camus,
Causse, Chrétien de Troyes, Dahl, Flaubert,
Giono, Homère, Hugo, Kessel, La Fontaine,
Lowery, Maupassant, Molière, Pagnol,
Rimbaud, Sand, Sartre, Zola...*

Le catalogue s'est constitué et se développe par enregistrement des ouvrages demandés par les enseignants.

Les enregistrements sont à disposition des élèves

- sur CD ou Clé USB
- par transfert
- en téléchargement sur : livres.advbs.fr

Si vous ne trouvez pas un titre, vous pouvez en demander l'enregistrement

Attention !

Pour permettre une mise à disposition rapide, merci d'adresser à la Bibliothèque Sonore la liste des ouvrages demandés le plus tôt possible, surtout en cas d'enregistrement à réaliser.

Association des Donneurs de Voix

But

- Faire enregistrer des livres et revues par des « Donneurs de voix » bénévoles
- **Prêter gratuitement ces enregistrements aux personnes empêchées de lire, aveugles, malvoyants, handicapés moteur, élèves ayant des difficultés d'accès à la lecture.**

Structure

- Créée en 1972 à l'initiative du Lions club.
- Association loi de 1901.
- **reconnue d'utilité publique.**

Son action décentralisée est conduite par
Plus de **100 Bibliothèques Sonores.**

Ressources

Les Bibliothèques sonores fonctionnent avec :

- les subventions des collectivités locales
- les dons de ses bienfaiteurs
- les cotisations de ses bénévoles

Charges

Les charges de fonctionnement couvrent :

- les équipements informatiques
- le matériel d'enregistrement et d'écoute
- les achats de CD
- les frais de gestion

*Vous qui lisez ce texte,
si vous n'êtes pas concerné,
quelqu'un de votre entourage
peut avoir des difficultés
d'accès à la lecture.*

Flashez ce code



*et faites connaître la
Bibliothèque Sonore*

*Les dons faits à l'association sont
déductibles de l'impôt*